

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	06.05.2019	11h51	19.321	DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Clarence Chollet

Titre : Perspectives de population vs réalité : un gouffre se creuse !

Contenu :

La population neuchâteloise est en déclin depuis deux ans. En comparaison suisse, notre canton fait partie de ceux dont la démographie est la moins dynamique, la perte de notre cinquième siège au Conseil national en est la douloureuse preuve. Or, ces résultats sont bien loin des perspectives de population établies en 2012. Sur ces trois dernières années, le taux de croissance démographique a été de - 0,2%. Le scénario de perspectives de population, lui, table sur une augmentation annuelle d'environ 0,4% pour ces mêmes années. Nous constatons donc un immense écart entre projections et réalité !

Ces écarts n'auraient pas grande importance si tout cela restait dans le domaine des études statistiques. Or, ces perspectives de population servent de base à l'élaboration du Plan directeur cantonal et des plans d'aménagement locaux, ainsi que de la délimitation de la zone à bâtir.

En parallèle aux statistiques démographiques, le canton de Neuchâtel affiche un taux de vacance des logements à la hausse ces deux dernières années (sans surprise vu l'évolution démographique). En 2018, il se situait à 2,04%, bien au-dessus des 1,5% marquant le seuil de pénurie. Les chiffres 2019 sont encore attendus, mais avec un déclin de la population de 0,6%, on peut prédire que le taux de vacance va augmenter significativement par rapport à 2018. L'article d'*Arcinfo* du 4 mai 2019 relate d'ailleurs que « *La progression du taux de vacance des appartements inquiète les analystes de l'immobilier* ». Mais les projets immobiliers prenant du temps à planifier, les chantiers de construction de logements ont démarré fort avec l'arrivée du printemps, en apparente contradiction avec l'évolution démographique cantonale. La conjoncture actuelle (diminution de la population, taux de vacance élevé et nombreuses constructions en cours) ne semble pas être favorable à un développement raisonnable et durable de notre territoire.

Ainsi, nous demandons au Conseil d'État comment il appréhende ces évolutions et s'il compte adapter les perspectives cantonales de population afin que ces dernières soient plus en phase avec la réalité.

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Clarence Chollet

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Johanna Lott Fischer	Diego Fischer	Zoé Bachmann
Daniel Ziegler		